

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX
Lundi 27 février 2006 à 20h00

- Présents :**
- M. Jean-Pierre Waefler, Président
 - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Margrit Grodecki, Brigitte Martin, Conseillères municipales
 - MM. Jean Berthet, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Charles Matringe, Christian Pittet, Enrico Querio, Jean-Marc Siegrist, Jean-Marc Styner, Michel Zuber, Conseillers municipaux
 - MM. Jacques Magnenat, Maire
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoint
- Excusés :**
- MM. Guy Lavorel, Joseph Menu, Conseillers municipaux
 - M. Olivier Niederhauser, Secrétaire communal

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2005
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie :
 - 3.1 Suite donnée aux questions posées lors de la dernière séance
 - 3.2 Vente d'abonnements TPG subventionnés
 - 3.3 Voyage du Conseil municipal
 - 3.4 Grand-Cour 2 : avancement du projet
 - 3.5 Résultat de la Thune du cœur
 - 3.6 Exposition de M. Baumgartner
4. Projet de motion :
 - 4.1 Motion de MM. Berthet, Kroug et Waefler, Conseillers municipaux « *Pour la mise en chantier rapide du plan directeur communal* »
5. Propositions individuelles et questions
 - 5.1 Recours contre l'antenne de téléphonie mobile dans le clocher de l'église catholique
 - 5.2 Projet de centre sportif intercommunal de Pinchat
 - 5.3 Enlèvement des panneaux électoraux
 - 5.4 Ouverture prolongée de la déchetterie
 - 5.5 Arrêt de bus de la route de Moillebin
 - 5.6 Présence de personnel communal lors de manifestations
 - 5.7 Remise en état du radar de la route de Troinex
 - 5.8 Grippe aviaire
 - 5.9 Antenne de téléphonie mobile de la route de Moillebin

- 5.10 Mise à jour des horaires des bus des ligne 44 et 45 fournis par la commune
- 5.11 Arbre déraciné au Nant-de-Sac
- 5.12 Anniversaire de MM. Siegrist et Styner
- 5.13 Choix de la destination du voyage du Conseil municipal

M. Waefler, Président, ouvre la séance à 20h00 et donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle pas de remarque.

1. Approbation de procès-verbal de la séance du 12 décembre 2005

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Communication du Bureau du Conseil municipal

Le Bureau n'a pas de communication.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Magnenat, Maire

3.1 Suite donnée aux questions posées lors de la dernière séance

Concernant le tri des déchets à l'école, M. Magnenat fait circuler des images des poubelles de tri sélectif qui seront installées dans les 3 préaux d'ici au printemps. La décoration des poubelles sera imaginée par les enfants de l'école et réalisée par l'entreprise Copyart, fournisseuse de ces outils pour le tri.

Concernant l'éclairage du parking semi-enterré, M. Magnenat indique que le réglage diurne de l'éclairage avait été effectué le jour même du Conseil municipal de décembre.

3.2 Vente d'abonnements TPG subventionnés

Suite à l'action conjointe de la commune et des TPG, M. Magnenat informe les Conseillers municipaux que 20 communiens (4 adultes, 9 juniors et 7 seniors) ont bénéficié de ces abonnements à prix réduit.

3.3 Voyage du Conseil municipal

M. Magnenat rappelle que chaque Conseiller municipal a reçu deux propositions de voyage pour la traditionnelle excursion de fin de législature, une pour Lisbonne et l'autre à destination de Toulouse. Un vote pour le choix de la destination sera fait en fin de séance.

Communication de M. Meynard, adjoint

3.4 Grand-Cour 2 : avancement du projet

M. Meynard informe le Conseil municipal de l'avancement du projet. L'autorisation de construire a été délivrée, les soumissions sont rentrées et la Mairie présentera le crédit de construction à la commission des travaux et bâtiments le 8 mars prochain. Il ajoute que suite à des soucis de santé, la coiffeuse originalement présente avait renoncé à son projet mais que deux nouvelles personnes se sont engagées pour ouvrir un salon de coiffure combiné avec un cabinet de podologie.

Communication de M. Buclin, adjoint

3.5 Don en faveur de la Thune du Coeur

M. Buclin indique que grâce aux dons des Conseillers municipaux et du personnel, la Mairie a versé la somme de Fr. 182.- à Jules. Il fait circuler la lettre de remerciements.

3.6 Exposition de M. Baumgartner

M. Buclin informe les Conseillers municipaux que M. Baumgartner exposera ses œuvres à la Galerie Delafontaine du 4 au 19 mars prochain et qu'un vernissage est prévu le vendredi 3 mars.

4. Projet de motion :

4.1 Motion de MM. Berthet, Kroug et Waepler, Conseillers municipaux « Pour la mise en chantier rapide du plan directeur communal »

M. Berthet donne lecture de la motion (annexe 1).

M. Querio est favorable au renvoi en commission, ce qui permettrait de « dépeussier » le plan actuel et de vérifier les aspects formels qui lieraient encore la commune à M. Koechlin, auteur dudit plan directeur. M. Magnenat précise que le contrat avec M. Koechlin est clos et que c'est cette ébauche qui avait été déposée auprès du feu DAEL.

M. Styner demande qui fixe le cadre de ce type d'étude et si l'on peut reprendre tout ou partie de son contenu. M. Siegrist lui répond que le plan directeur cantonal fixe defacto le plan directeur communal. Il ajoute qu'avant tout il est impératif d'attendre les conclusions de l'étude « Genève-Sud ». M. Magnenat précise que les 6 communes concernées ont rendez-vous le 9 mars prochain avec M. Cramer et les représentants du département du territoire (DT).

Mme Bernardet approuve MM. Magnenat et Siegrist et donne lecture d'un article de la Tribune de Genève du 20.02.06 relatif à la création de logements sur les toits des immeubles du centre ville. Elle s'étonne de la position socialiste à ce sujet qui craint une densification trop forte au centre ville.

M. Berthet craint que si la commune ne possède pas de plan directeur communal, le canton ne puisse décider ce qu'il veut sans tenir compte de l'avis communal. M. Meynard lui répond que le plan directeur communal ne rentre pas dans le cadre du plan directeur cantonal pour l'instant et propose le renvoi en commission.

Mme Grodecki propose le renvoi en commission d'urbanisme et, à intervalles réguliers, en commission réunies.

Mme Martin précise que les nouveaux Conseillers municipaux doivent dès à présent prendre connaissance du plan directeur communal, car c'est une tâche lourde et astreignante.

M. Forestier propose le renvoi en commission sans tenir compte de l'urgence mentionnée dans la motion présentée ce soir.

Mis au vote, le renvoi en commission est accepté à l'unanimité (14 voix) moins 1 abstention (DC).

5. Propositions individuelles et questions

5.1 Recours contre l'antenne de téléphonie mobile dans le clocher de l'église catholique

M. Berthet demande si le recours contre l'antenne de téléphonie mobile prévue dans le clocher de l'église catholique a été déposé. M. Magnenat lui répond par l'affirmative, précisant que d'autres associations et/ou particuliers en ont fait de même.

5.2 Projet de centre sportif intercommunal de Pinchat

M. Berthet toujours demande des nouvelles du projet de centre sportif intercommunal de Pinchat. M. Magnenat lui répond que le projet a été renvoyé pour étude à la mairie de Carouge car il ne correspondait pas aux discussions préliminaires qui avaient eu lieu, entre autres de part la présence de logements dans le projet présenté.

5.3 Enlèvement des panneaux électoraux

Mme Bernardet s'étonne du fait que les affiches électorales soient encore en place. M. Magnenat lui répond que ce travail est prévu pour le lendemain matin.

5.4 Ouverture prolongée de la déchetterie

Mme Bernardet demande s'il ne serait pas possible d'ouvrir la déchetterie au public plus tôt le vendredi après-midi. M. Magnenat lui répond que pour des raisons d'organisation interne, le Toulourenc ne peut malheureusement pas assurer la surveillance plus tôt.

5.5 Arrêt de bus de la route de Moillebin

M. Styner a remarqué que les bus qui stationnent au niveau de l'arrêt Troinex-Ville sur la route de Moillebin redémarrent sur la bande herbeuse, endommageant fortement celle-ci. La Mairie fera le nécessaire auprès des TPG et prendra les mesures qui s'imposent.

5.6 Présence de personnel communal lors de manifestations

M. Styner souhaiterait savoir si la Mairie a étudié sa question quant à la présence de personnel communal lors des manifestations. M. Magnenat lui répond par l'affirmative et que le nécessaire sera fait à l'avenir pour que du personnel soit présent lors du montage/démontage et si nécessaire lors de la manifestation même.

5.7 Remise en état du radar de la route de Troinex

M. Styner demande si la Mairie a prévu de remettre en état le radar accidenté de la route de Troinex. M. Magnenat lui répond qu'il a vu dernièrement M. Pessy et que ce dernier lui a confirmé qu'il s'en occuperait prochainement.

5.8 Grippe aviaire

M. Styner souhaite savoir si la Mairie a reçu des informations spéciales concernant d'éventuelles mesures dans le cadre de l'épizootie de grippe aviaire. M. Magnenat lui répond que ce problème est traité au niveau cantonal et qu'aucune mesure particulière, si ce n'est celles mentionnées par tous les médias, n'est prévue par la commune.

5.9 Antenne de téléphonie de la route de Moillebin

M. Zuber demande des nouvelles concernant l'implantation de l'antenne de téléphonie mobile prévue à la route de Moillebin. M. Magnenat lui répond que la procédure suit son cours.

5.10 Mise à jour des horaires des bus des ligne 44 et 45 fournis par la commune

Mme Martin a remarqué que les horaires TPG fournis par la Mairie ne comportent pas de date et peuvent ainsi devenir obsolètes sans que l'on s'en rende compte. M. Magnenat lui précise que pour le dernier changement d'horaire, les courses sont identiques sauf la dernière qui continue sur Croix-de-Rozon avant de descendre sur Carouge, raison pour laquelle la Mairie n'a pas réédité de nouveaux horaires. Il prend toutefois note de sa remarque pour l'avenir.

5.11 Arbre déraciné au Nant-de-Sac

Mme Martin a constaté que malgré sa remarque lors de la séance de décembre, un arbre déraciné gît toujours au sol. M. Magnenat lui répond que M. Matringe se chargera de régler la situation le plus rapidement possible.

5.12 Anniversaire de MM. Siegrist et Styner

MM. Siegrist et Styner fêtant tous deux leur 50ème anniversaire ces jours, ils convient l'assemblée à partager avec eux une coupe de champagne à l'issue de cette séance. Toutes les personnes présentes les félicitent et applaudissent.

5.13 Choix de la destination du voyage du Conseil municipal

Comme annoncé lors des communications de la Mairie, les Conseillers municipaux doivent choisir la destination du voyage de fin de législature.

Lisbonne l'emporte par 7 voix contre 3 pour Toulouse.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21h00.

Le Président :
M. J-P. Waefler

Le secrétaire :
M. O. Niederhauser

Un Conseiller municipal :

Annexe 1

Troinex, le 27 février 2006

Motion de Messieurs

Dominique Kroug, Jean-Pierre Waefler et Jean Berthet

Pour la mise en chantier rapide du plan directeur communal

Considérant :

- l'entrée en vigueur le 25 janvier 2003 d'une modification de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire donnant un délai de trois ans aux communes pour établir leur plan directeur communal,
 - que l'ébauche de plan directeur communal, qui nous sert actuellement de référence en terme d'aménagement de la commune, a été entamée il y a plus de 10 ans,
 - l'évolution importante, sur le plan de l'aménagement, de la commune ces dernières années,
 - la nécessité de revoir et d'adapter périodiquement les choix effectués en matière d'urbanisme, cela afin de prendre en compte la rapide évolution des paramètres intervenant dans ce domaine.
- **Le Conseil municipal invite la mairie à mettre rapidement au concours un mandat d'architecte urbaniste dans le but de réaliser le plan directeur communale de Troinex**

Dominique Kroug Jean-Pierre Waefler Jean Berthet